

### RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

#### 1.1. Identificateur de produit

Nom du produit : SELECTARC FIL ACIER CUIVRÉ  
Type de produit : Fil plein pour le soudage au chalumeau

#### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

##### 1.2.1. Utilisations identifiées pertinentes

Catégorie d'usage principal : Utilisation industrielle, Utilisation professionnelle, Utilisation par les consommateurs  
Spec. d'usage industriel/professionnel : Industriel  
Utilisation de la substance/mélange : Fil plein pour le soudage  
Fonction ou catégorie d'utilisation : Agents de soudage et de brasage

##### 1.2.2. Utilisations déconseillées

Pas d'informations complémentaires disponibles

#### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

SELECTARC SAS  
12 rue Juvénal Viellard  
90600 GRANDVILLARS  
FRANCE  
T 33 (0)3 84 57 37 77 - F 33 (0)3 84 23 57 90  
[f.perrichon@selectarc.com](mailto:f.perrichon@selectarc.com) - [www.selectarc.com](http://www.selectarc.com)

#### 1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'urgence : ORFILA (France) (33) (0)1 45 42 59 59

### RUBRIQUE 2: Identification des dangers

#### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

##### Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Non classé

##### Effets néfastes physicochimiques, pour la santé humaine et pour l'environnement

Pas d'informations complémentaires disponibles

#### 2.2. Éléments d'étiquetage

Les fils / baguettes pleins sont considérés comme des articles selon la réglementation REACH (CE) 1907/2006. Cet article est un alliage métallique bénéficiant à ce titre d'une dérogation d'obligation d'étiquetage selon la directive 67/548/CEE (Annexe VI) et la réglementation (CE) 1272/2008 (Article 23).

Étiquetage non applicable

#### 2.3. Autres dangers

Autres dangers non classés : Dangers liés à une opération de soudage à la flamme : Chaleur ou source de chaleur. Risques d'incendie et d'explosion. Fumées / gaz de soudage.

PBT: non pertinent – pas d'enregistrement requis

vPvB: non pertinent – pas d'enregistrement requis

Ne contient pas de substances PBT/vPvB  $\geq 0,1$  % évaluées conformément à l'annexe XIII du règlement REACH

# SELECTARC FIL ACIER CUIVRÉ

## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) modifié par le règlement (UE) 2020/878

### RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

#### 3.1. Substances

Non applicable

#### 3.2. Mélanges

Remarques : Contient Ni (7440-02-0) (>0,1%; <1,0%). Peut produire une réaction allergique

| Nom  | Identificateur de produit  | %     | Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP] |
|--|--|-------|---|
| Nickel<br>substance possédant une/des valeurs limites d'exposition professionnelle nationales (FR, GB);<br>substance possédant des valeurs limites d'exposition professionnelle communautaires | N° CAS: 7440-02-0<br>N° CE: 231-111-4<br>N° Index: 028-002-00-7<br>N° REACH: 01-211943 | ≤ 0,3 | Skin Sens. 1, H317<br>Carc. 2, H351<br>STOT RE 1, H372    |

Texte intégral des mentions H et EUH : voir rubrique 16

### RUBRIQUE 4: Premiers secours

#### 4.1. Description des premiers secours

|   |   |
|---|---|
| Premiers soins général                    | : Ne jamais administrer quelque chose par la bouche à une personne inconsciente. En cas de malaise consulter un médecin (si possible lui montrer l'étiquette).  |
| Premiers soins après inhalation           | : Permettre au sujet de respirer de l'air frais. Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. En cas de doute ou de symptômes persistants, toujours consulter un médecin. |
| Premiers soins après contact avec la peau | : En cas de développement de symptômes: rincer immédiatement et abondamment à l'eau claire. Le produit en fusion adhère à la peau et provoque des brûlures. Traiter comme des brûlures thermiques.  |
| Premiers soins après contact oculaire     | : En cas de contact de poussières ou de fumées avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau.   |
| Premiers soins après ingestion            | : Ingestion peu probable.   |

#### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

|   |   |
|---|---|
| Symptômes/effets après inhalation           | : Les fumées de soudage sont classées cancérogènes pour l'homme "groupe 1" par le CIRC (Monographie 118, 2017).   |
| Symptômes/effets après contact avec la peau | : Le produit en fusion adhère à la peau et provoque des brûlures.   |
| Symptômes/effets après contact oculaire     | : Le contact avec les fumées de soudage peut être irritant pour les yeux. Irritations ou brûlures oculaires dues aux rayonnements thermiques, infrarouges ou ultraviolets (soudage à l'arc électrique). |

#### 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Pas d'informations complémentaires disponibles

### RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

#### 5.1. Moyens d'extinction

|                                |  |
|--------------------------------|--|
| Moyens d'extinction appropriés | : Pas de recommandations spéciales. Seules les matières combustibles situées à proximité du poste de soudage peuvent provoquer un incendie ou une explosion. Les moyens d'extinctions doivent donc être adaptés aux matières enflammées. |
|--------------------------------|--|

#### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

|                   |  |
|-------------------|--|
| Danger d'incendie | : Les fils pleins ne sont pas inflammables. Les risques d'incendies et d'explosions ont pour origine une source de chaleur (métal en fusion, pièces fraîchement soudées, etc.) ou du gaz sous pression combinés à l'utilisation de matériaux combustibles (notamment poussières et gaz). |
|-------------------|--|

# SELECTARC FIL ACIER CUIVRÉ

## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) modifié par le règlement (UE) 2020/878

Produits de décomposition dangereux en cas d'incendie : Dégagement possible de vapeurs toxiques et corrosives.

### 5.3. Conseils aux pompiers

Protection en cas d'incendie : Ne pas pénétrer dans la zone de feu sans équipement de protection, y compris une protection respiratoire.

## RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Mesures générales : Aucun(e).

#### 6.1.1. Pour les non-secouristes

Équipement de protection : Aucune protection spéciale n'est requise.

Procédures d'urgence : Laisser refroidir complètement le produit avant de le ramasser. Ramasser mécaniquement le produit.

#### 6.1.2. Pour les secouristes

Équipement de protection : Aucune protection spéciale n'est requise.

Procédures d'urgence : Laisser refroidir complètement le produit avant de le ramasser. Ramasser mécaniquement le produit.

### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Éviter le rejet dans l'environnement.

### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Pas d'informations complémentaires disponibles

### 6.4. Référence à d'autres rubriques

Pas d'informations complémentaires disponibles

## RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger : Utiliser l'équipement de protection individuel requis. Assurer une bonne ventilation de la zone de travail afin d'éviter la formation de vapeurs. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.

### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conditions de stockage : Stocker dans un endroit sec. Garder les conteneurs fermés en dehors de leur utilisation.

### 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Pas d'informations complémentaires disponibles

## RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

### 8.1. Paramètres de contrôle

#### 8.1.1 Valeurs limites nationales d'exposition professionnelle et biologiques

##### Nickel (7440-02-0)

##### UE - Valeur limite indicative d'exposition professionnelle (IOEL)

|           |                     |
|-----------|---------------------|
| IOEL STEL | 1 mg/m <sup>3</sup> |
|-----------|---------------------|

# SELECTARC FIL ACIER CUIVRÉ

## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) modifié par le règlement (UE) 2020/878

| Nickel (7440-02-0)  |                        |
|---|------------------------|
| <b>France - Valeurs Limites d'exposition professionnelle</b>      |                        |
| VME (OEL TWA)   | 1 mg/m <sup>3</sup>    |
| VLE (OEL C/STEL)  | 1 mg/m <sup>3</sup>    |
| <b>Royaume Uni - Valeurs Limites d'exposition professionnelle</b> |                        |
| WEL TWA (OEL TWA) [1]   | 0,5 mg/cm <sup>3</sup> |
| <b>USA - ACGIH - Valeurs Limites d'exposition professionnelle</b> |                        |
| ACGIH OEL TWA   | 1 mg/m <sup>3</sup>    |

### 8.1.2. Procédures de suivi recommandées

Pas d'informations complémentaires disponibles

### 8.1.3. Contaminants atmosphériques formés

Pas d'informations complémentaires disponibles

### 8.1.4. DNEL et PNEC

Pas d'informations complémentaires disponibles

### 8.1.5. Bande de contrôle

Pas d'informations complémentaires disponibles

## 8.2. Contrôles de l'exposition

### 8.2.1. Contrôles techniques appropriés

Pas d'informations complémentaires disponibles

### 8.2.2. Équipements de protection individuelle

#### Équipement de protection individuelle:

Gants isolants. Lunettes de sécurité. Vêtements résistant à la chaleur. Ventilation insuffisante: porter une protection respiratoire.

#### Symbole(s) de l'équipement de protection individuelle:



#### 8.2.2.1. Protection des yeux et du visage

##### Protection oculaire:

Masque de soudeur actif avec écran électro-optique ou passif avec verre teinté. Les équipements de protection des yeux doivent être conformes à la norme EN 175.

#### 8.2.2.2. Protection de la peau

##### Protection de la peau et du corps:

Vêtements de protection adaptés aux opérations de soudage et conformes aux normes EN 470-1 et EN 531.

##### Protection des mains:

Gants de soudeur en cuir et molleton réfractaire avec manchettes, conformes à la norme EN 12477.

#### 8.2.2.3. Protection des voies respiratoires

##### Protection des voies respiratoires:

La protection du soudeur contre les dégagements de vapeurs et de gaz doit être assurée par une aération ou une ventilation forcée du poste de soudage. En cas d'utilisation du produit en milieu confiné ou de production excessive de fumées, porter un masque équipé d'un filtre respiratoire intégré type FFP3 ou d'un système autonome de ventilation, conforme à la norme EN 12941.

#### 8.2.2.4. Protection contre les risques thermiques

Pas d'informations complémentaires disponibles

### 8.2.3. Contrôle de l'exposition de l'environnement

Pas d'informations complémentaires disponibles

# SELECTARC FIL ACIER CUIVRÉ

## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) modifié par le règlement (UE) 2020/878

### RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

#### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

|  |   |
|--|---|
| État physique                                  | : Solide                                  |
| Couleur  | : Pas disponible                          |
| Apparence                                      | : Fil plein pour le soudage au chalumeau. |
| Odeur  | : Pas disponible                          |
| Seuil olfactif                                 | : Pas disponible                          |
| Point de fusion                                | : 1000 – 1500 °C                          |
| Point de congélation                           | : Pas disponible                          |
| Point d'ébullition                             | : Pas disponible                          |
| Inflammabilité                                 | : Pas disponible                          |
| Limites d'explosivité                          | : Non applicable                          |
| Limite inférieure d'explosion                  | : Non applicable                          |
| Limite supérieure d'explosion                  | : Non applicable                          |
| Point d'éclair                                 | : Non applicable                          |
| Température d'auto-inflammation                | : Non applicable                          |
| Température de décomposition                   | : Pas disponible                          |
| pH   | : Pas disponible                          |
| pH solution                                    | : Pas disponible                          |
| Viscosité, cinématique                         | : Non applicable                          |
| Solubilité                                     | : Pas disponible                          |
| Coefficient de partage n-octanol/eau (Log Kow) | : Pas disponible                          |
| Pression de vapeur                             | : Pas disponible                          |
| Pression de vapeur à 50 °C                     | : Pas disponible                          |
| Masse volumique                                | : Pas disponible                          |
| Densité relative                               | : Pas disponible                          |
| Densité relative de vapeur à 20 °C             | : Non applicable                          |
| Taille d'une particule                         | : Pas disponible                          |
| Distribution granulométrique                   | : Pas disponible                          |
| Forme de particule                             | : Pas disponible                          |
| Ratio d'aspect d'une particule                 | : Pas disponible                          |
| État d'agrégation des particules               | : Pas disponible                          |
| État d'agglomération des particules            | : Pas disponible                          |
| Surface spécifique d'une particule             | : Pas disponible                          |
| Empoussiérage des particules                   | : Pas disponible                          |

#### 9.2. Autres informations

##### 9.2.1. Informations concernant les classes de danger physique

Pas d'informations complémentaires disponibles

##### 9.2.2. Autres caractéristiques de sécurité

Pas d'informations complémentaires disponibles

### RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

#### 10.1. Réactivité

Pas d'informations complémentaires disponibles

#### 10.2. Stabilité chimique

Pas d'informations complémentaires disponibles

#### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Pas d'informations complémentaires disponibles

#### 10.4. Conditions à éviter

Pas d'informations complémentaires disponibles

# SELECTARC FIL ACIER CUIVRÉ

## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) modifié par le règlement (UE) 2020/878

### 10.5. Matières incompatibles

Pas d'informations complémentaires disponibles

### 10.6. Produits de décomposition dangereux

Fumées / gaz de soudage.

## RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

### 11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) n° 1272/2008

Toxicité aiguë (orale) : Non classé  
Toxicité aiguë (cutanée) : Non classé  
Toxicité aiguë (Inhalation) : Non classé

#### Nickel (7440-02-0)

|  |                |
|--|----------------|
| DL50 orale rat                               | > 2000 mg/kg   |
| CL50 Inhalation - Rat (Poussière/brouillard) | > 2,55 mg/l/4h |

Corrosion cutanée/irritation cutanée : Non classé  
Lésions oculaires graves/irritation oculaire : Non classé  
Sensibilisation respiratoire ou cutanée : Non classé  
Mutagénicité sur les cellules germinales : Non classé  
Cancérogénicité : Non classé  
Toxicité pour la reproduction : Non classé  
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique) : Non classé  
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée) : Non classé

#### Nickel (7440-02-0)

|   |  |
|---|--|
| Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée) | Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée. |
|---|--|

Danger par aspiration : Non classé

### 11.2. Informations sur les autres dangers

Pas d'informations complémentaires disponibles

## RUBRIQUE 12: Informations écologiques

### 12.1. Toxicité

Dangers pour le milieu aquatique, à court terme (aiguë) : Non classé  
Dangers pour le milieu aquatique, à long terme (chronique) : Non classé

#### Nickel (7440-02-0)

|                        |                                |
|------------------------|--------------------------------|
| CL50 - Poisson [1]     | 0,32 g/l Brachydanio rerio     |
| CL50 - Poisson [2]     | 0,35 g/l Fundulus heteroclitus |
| NOEC chronique poisson | 0,04 mg/l Brachydanio rerio    |

### 12.2. Persistance et dégradabilité

Pas d'informations complémentaires disponibles

### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

Pas d'informations complémentaires disponibles

# SELECTARC FIL ACIER CUIVRÉ

## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) modifié par le règlement (UE) 2020/878

### 12.4. Mobilité dans le sol

Pas d'informations complémentaires disponibles

### 12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

#### SELECTARC FIL ACIER CUIVRÉ

PBT: non pertinent – pas d'enregistrement requis

vPvB: non pertinent – pas d'enregistrement requis

### 12.6. Propriétés perturbant le système endocrinien

Pas d'informations complémentaires disponibles

### 12.7. Autres effets néfastes

Pas d'informations complémentaires disponibles

## RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

Recommandations pour le traitement du produit/emballage : Eliminer conformément aux règlements de sécurité locaux/nationaux en vigueur.

## RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

En conformité avec: ADR / IMDG / IATA / ADN / RID

### 14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification

|               |                  |
|---------------|------------------|
| N° ONU (ADR)  | : Non applicable |
| N° ONU (IMDG) | : Non applicable |
| N° ONU (IATA) | : Non applicable |
| N° ONU (ADN)  | : Non applicable |
| N° ONU (RID)  | : Non applicable |

### 14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU

|  |                  |
|--|------------------|
| Désignation officielle de transport (ADR)  | : Non applicable |
| Désignation officielle de transport (IMDG) | : Non applicable |
| Désignation officielle de transport (IATA) | : Non applicable |
| Désignation officielle de transport (ADN)  | : Non applicable |
| Désignation officielle de transport (RID)  | : Non applicable |

### 14.3. Classe(s) de danger pour le transport

#### ADR

Classe(s) de danger pour le transport (ADR) : Non applicable

#### IMDG

Classe(s) de danger pour le transport (IMDG) : Non applicable

#### IATA

Classe(s) de danger pour le transport (IATA) : Non applicable

#### ADN

Classe(s) de danger pour le transport (ADN) : Non applicable

#### RID

Classe(s) de danger pour le transport (RID) : Non applicable

# SELECTARC FIL ACIER CUIVRÉ

## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) modifié par le règlement (UE) 2020/878

### 14.4. Groupe d'emballage

|                           |                  |
|---------------------------|------------------|
| Groupe d'emballage (ADR)  | : Non applicable |
| Groupe d'emballage (IMDG) | : Non applicable |
| Groupe d'emballage (IATA) | : Non applicable |
| Groupe d'emballage (ADN)  | : Non applicable |
| Groupe d'emballage (RID)  | : Non applicable |

### 14.5. Dangers pour l'environnement

|                                |  |
|--------------------------------|--|
| Dangereux pour l'environnement | : Non  |
| Polluant marin                 | : Non  |
| Autres informations            | : Pas d'informations supplémentaires disponibles |

### 14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

#### Transport par voie terrestre

Non applicable

#### Transport maritime

Non applicable

#### Transport aérien

Non applicable

#### Transport par voie fluviale

Non applicable

#### Transport ferroviaire

Non applicable

### 14.7. Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Non applicable

## RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

### 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

#### 15.1.1. Réglementations UE

##### Annexe XVII de REACH (Liste de restriction)

Ne contient pas de substance soumise à restrictions selon l'annexe XVII de REACH

##### Annexe XIV de REACH (Liste d'autorisation)

Ne contient aucune substance listée à l'Annexe XIV de REACH

##### Liste candidate REACH (SVHC)

Ne contient aucune substance de la liste candidate REACH

##### Règlement PIC (UE 649/2012, consentement préalable en connaissance de cause)

Ne contient aucune substance soumise au règlement (UE) n° 649/2012 du Parlement européen et du Conseil du 4 juillet 2012 concernant les exportations et importations de produits chimiques dangereux.

##### Règlement POP (UE 2019/1021, polluants organiques persistants)

Ne contient aucune substance soumise au règlement (UE) n° 2019/1021 du Parlement européen et du Conseil du 20 juin 2019 concernant les polluants organiques persistants

##### Règlement sur l'appauvrissement de la couche d'ozone (UE 1005/2009)

Contains no substance subject to REGULATION (EU) No 1005/2009 OF THE EUROPEAN PARLIAMENT AND OF THE COUNCIL of 16 September 2009 on substances that deplete the ozone layer.

# SELECTARC FIL ACIER CUIVRÉ

## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) modifié par le règlement (UE) 2020/878

### Règlement sur les précurseurs d'explosifs (UE 2019/1148)

Ne contient aucune substance soumise au règlement (UE) 2019/1148 du Parlement européen et du Conseil du 20 juin 2019 relatif à la commercialisation et à l'utilisation de précurseurs d'explosifs

### Règlement sur les précurseurs de drogues (CE 273/2004)

Ne contient pas de substance(s) figurant sur la liste des précurseurs de drogues (règlement CE 273/2004 sur les précurseurs de drogues)

#### 15.1.2. Directives nationales

##### France

| Maladies professionnelles |   |
|---------------------------|---|
| Code                      | Description   |
| RG 37                     | Affections cutanées professionnelles causées par les oxydes et les sels de nickel |
| RG 37 BIS                 | Affections respiratoires causées par les oxydes et les sels de nickel             |
| RG 37 TER                 | Cancers provoqués par les opérations de grillage des mattes de nickel             |

##### Allemagne

Classe de danger pour l'eau (WGK) : WGK 1, Présente un faible danger pour l'eau (Classification selon la AwSV, Annexe 1).  
Arrêté concernant les incidents majeurs (12. BImSchV) : Non soumis à/au Arrêté concernant les incidents majeurs (12. BImSchV)

##### Pays-Bas

SZW-lijst van kankerverwekkende stoffen : Aucun des composants n'est listé  
SZW-lijst van mutagene stoffen : Aucun des composants n'est listé  
SZW-lijst van reprotoxische stoffen – Borstvoeding : Aucun des composants n'est listé  
SZW-lijst van reprotoxische stoffen – Vruchtbaarheid : Aucun des composants n'est listé  
SZW-lijst van reprotoxische stoffen – Ontwikkeling : Aucun des composants n'est listé

##### Danemark

Réglementations nationales danoises : Les femmes enceintes ou allaitantes travaillant avec le produit ne devraient pas être en contact direct avec ce dernier

##### Suisse

Classe de stockage (LK) : NG - Non dangereux

## 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été effectuée pour cette substance ou ce mélange par le fournisseur

## RUBRIQUE 16: Autres informations

| Texte intégral des phrases H et EUH: |  |
|--------------------------------------|--|
| Carc. 2                              | Cancérogénicité, catégorie 2   |
| EUH208                               | Contient Nickel(7440-02-0). Peut produire une réaction allergique.   |
| EUH210                               | Fiche de données de sécurité disponible sur demande.   |
| H317                                 | Peut provoquer une allergie cutanée.   |
| H351                                 | Susceptible de provoquer le cancer.  |
| H372                                 | Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée. |
| Skin Sens. 1                         | Sensibilisation cutanée, catégorie 1   |
| STOT RE 1                            | Toxicité spécifique pour certains organes cibles – Exposition répétée, catégorie 1                             |

Fiche de données de sécurité (FDS), UE

Ces informations sont basées sur nos connaissances actuelles et décrivent le produit pour les seuls besoins de la santé, de la sécurité et de l'environnement. Elles ne devraient donc pas être interprétées comme garantissant une quelconque propriété spécifique du produit.